

**ORDRE DU JOUR :**

- PRESENTATION DE L'EQUIPE ET DU FONCTIONNEMENT
- CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAUX : PRESENTATION DES REGLEMENTS  
: MODE DE QUALIFICATION
- CHAMPIONNATS REGIONAUX ET France : PRESENTATION DES REGLEMENTS (PROJET ETR)  
: DEFINIR LE MODE DE CALCUL ET LES MODALITES
- DEPECHE TOUR : DATES ET LIEUX  
: CONSTITUTION DES ETAPES  
: LES POINTS A ATTRIBUER  
: SYSTEME POUR LES JOUEURS ISOLES
- INFO ETR CENTRE REGIONAL ET SELECTIONS

Sont présents : Raymond LE MANACH

- District nord : élu Raymond Neveu éducateur Thierry Lindan
- District sud : élu Christian Raynaud éducatrice Magali Lauret
- District est : éducateur Christian Fontez
- District ouest : élu Alain Azéma éducatrice Aurélie Vandernick
- District centre : élue Emilie Fournés éducateur Michel Santenac

Absent excusé : Alain Crouzillat

Tous les districts sont représentés

Début de la réunion 20h

Merci de vous être déplacé malgré les manifestations des agriculteurs et merci au club de Colomiers de nous recevoir car la salle du comité a un problème de chauffage.

- Présentation et fonctionnement

Après la présentation de chacun des membres élus et éducateurs, la réunion commence par la présentation du fonctionnement de la commission jeunes (document en annexe) car 4 nouveaux membres ont intégré l'équipe.

- **Championnat départemental doublette du dimanche 10 mars à Pointis-de-Rivière**, présentation de la feuille d'inscription et du règlement. La question sur le lieu de repli en cas de mauvais temps a été évoqué mais difficile d'accueillir sur un seul site toutes les équipes dans un couvert et déplacer par catégorie n'est pas la solution non plus car la logistique du club organisateur serait mise à mal surtout pour le repas.
- Ce championnat qualifiera pour le championnat régional du 15 et 16 juin à Albi 1 équipe par catégorie, une équipe supplémentaire sera qualifié par le nombre d'inscription.

# Championnat Haute-Garonne JEUNES

## Doublettes 2024

### Règlement :

Le championnat Haute-Garonne se déroulera pour les 3 catégories en 3 tours (50 Minutes + 2 mènes et en cas d'égalité mène de départage) suivant le system SWISS.

A la suite des 3 tours un classement sera établi par catégorie suivant le règlement FFPJP du system SWISS qui déterminera les tableaux des phases finales (voir Tableau graphique "A")

**A partir des 1/4 de Finale les parties se jouent en 13 points**

CATEGORIE	MINIMES CADETS JUNIORS	Les 8 premiers sont qualifiés pour les 1/4 de Finale
-----------	------------------------------	--

"A"												
	1/4 de FINALE				G	1/2 de FINALE				G	FINALE	
	JUNIORS	1	contre	8	A		A	contre	D	X	X	contre
CADETS	2	contre	7	B		B	contre	C	Y			
MINIMES	3	contre	6	C								
	4	contre	5	D								

**COACHING :** Les coachs devront déposer leurs licences à la table de marque, la tenue sera sportive , il interviendra dans la minute sans entrer sur les terrains.

**TENUES :** Les joueurs devront avoir le haut avec l'identité de leur club respectif et le bas doit être sportif (tenue sportive obligatoire)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL  
REGION OCCITANIE

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE

**CHAMPIONNAT HG DOUBLETTE 2024- CADETS à POINTIS**

**DIMANCHE 10 Mars à 9h30**

Pour ce championnat, toutes les équipes et joueurs isolés  
doivent s'inscrire par avance

Les feuilles d'inscription doivent parvenir au comité **avant le VENDREDI 1 MARS 2024**  
par mail : [alain.azema@wanadoo.fr](mailto:alain.azema@wanadoo.fr)

Mettre en copie: [siege-cd@petanque31.fr](mailto:siege-cd@petanque31.fr) et [raymond.neveu@neuf.fr](mailto:raymond.neveu@neuf.fr)

Le nombre d'équipes qualifiés pour le Championnat de l'Occitanie sera déterminés par rapport au  
nombre d'équipes pré-inscrites au championnat de Haute-Garonne

CLUB OU ECOLE PETANQUE		DISTRICT :
Equipe	N° licence	Joueurs
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

**JOUEURS ISOLES**

1		
2		

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PASSEE CE DELAI**  
**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PAR TELEPHONE**  
**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTEE SUR LE CHAMPIONNAT**

Ce championnat se déroulera en système Swiss. Le règlement sera établi selon le nombre  
d'équipes inscrites.

**La mixité des districts est non autorisée sauf pour les  
joueurs isolés qui seront formés par la commission jeune**

- **Championnat départemental triplette du samedi 4 et dimanche 5 mai à Miremont,**  
présentation de la feuille d'inscription et du règlement
- Ce championnat qualifiera pour le championnat régional triplette du 26 et 27 mai à Revel.  
2 équipes par catégorie, une équipe supplémentaire sera qualifiée par le nombre d'inscription

## **Samedi 4 Mai 2024**

**8h30 à 9h15 : Dépôt des licences des joueurs et des coaches**

**9h30 : Début de la compétition (Tour n°1 et n°2 System Swiss) jusqu'à la pause repas**

**Reprise des Tours n°3 et n°4 System Swiss après la pause repas qui sera définie par le jury**

**Vers 17h00 / 17h30 Parties de CADRAGE**

## **Dimanche 5 Mai 2024**

**10h00 : 1/4 FINALE des 3 Catégories**

**12h30 : Repas**

**14h30 : 1/2 FINALE du Championnat HG et de la coupe du Président (perdants des 1/4 finale) des 3 Catégories**

**16h30 : FINALE du Championnat HG et de la coupe du Président des 3 Catégories**

**18h30 : REMISE DES RECOMPENSES**

# Championnat Haute-Garonne JEUNES

## Triplettes 2024

### Règlement :

Le championnat Haute-Garonne se déroulera pour les 3 catégories en 4 tours (1h + 2 mènes et en cas d'égalité mène de départage) suivant le system SWISS.

A la suite des 4 tours un classement sera établi par catégorie suivant le règlement FFPJP du system SWISS qui déterminera les tableaux des phases finales (voir Tableau graphique "A")

**A partir des CADRAGES les parties se jouent en 13 points**

CATEGORIE	MINIMES	S'il y a moins de 13 équipes inscrites, les 8 premiers sont qualifiés pour les 1/4 de Finale
	CADETS JUNIORS	Au-delà de 12 équipes inscrites, les 4 premiers sont qualifiés directement pour les 1/4 de Finale et les équipes classées de la 5 <sup>ème</sup> à la 12 <sup>ème</sup> place passeront par un cadrage. Les gagnants des oppositions seront qualifiés pour les 1/4 de Finale.

"A"													
Jusqu a 12 équipes	1/4 de FINALE				G	1/2 de FINALE				G	FINALE		
	1	contre	8	A	A	contre	D	X	X	contre	Y		
	2	contre	7	B	B	contre	C	Y					
	3	contre	6	C									
	4	contre	5	D									
CADETS et MINIMES plus de 12 équipes	CADRAGE				G								
	5	contre	12	A									
	6	contre	11	B									
	7	contre	10	C									
	8	contre	9	D									
	1/4 de FINALE				G	1/2 de FINALE				G	FINALE		
	1	contre	D	E	E	contre	H	X	X	contre	Y		
	2	contre	C	F	F	contre	G	Y					
3	contre	B	G										
4	contre	A	H										

**COACHING :** Les coachs devront déposer leurs licences à la table de marque. La tenue sera sportive, il interviendra dans la minute sans entrer sur les terrains.

### TENUES :

Les joueurs devront avoir le haut avec l'identité de leur club respectif et le bas doit être sportif

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL  
REGION OCCITANIE

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE  
CHAMPIONNAT HG TRIPLETTE 2024- JUNIORS à  
MIREMONT**

**SAMEDI 04 et DIMANCHE 05 MAI à 9h30**

Pour ce championnat, toutes les équipes et joueurs isolés  
doivent s'inscrire par avance

Les feuilles d'inscription doivent parvenir au comité **avant le VENDREDI 26 AVRIL 2024**  
par mail : [alain.azema@wanadoo.fr](mailto:alain.azema@wanadoo.fr)

Mettre en copie: [siege-cd@petanque31.fr](mailto:siege-cd@petanque31.fr) et [raymond.neveu@neuf.fr](mailto:raymond.neveu@neuf.fr)

Le nombre d'équipes qualifiés pour le Championnat de l'Occitanie sera déterminés par rapport au  
nombre d'équipes pré-inscrites au championnat de Haute-Garonne

CLUB OU ECOLE PETANQUE		DISTRICT :
Equipe	N° licence	Joueurs
1		
2		
3		
4		

**JOUEURS ISOLES**

1		
2		

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PASSEE CE DELAI  
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PAR TELEPHONE  
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTEE SUR LE CHAMPIONNAT**

Ce championnat se déroulera en système Swiss. Le règlement sera établi selon le nombre  
d'équipes inscrites.

***La mixité des districts est non autorisée sauf pour les  
joueurs isolés qui seront formés par la commission ieune***

- **Championnat régional triplete du 26 et 27 mai à Revel .**

Championnat à 32 équipes en Swiss System à 3 tours avec reprise en tableau en 8ème de finale.  
8 équipes qualifiées au championnat de France (quart de finaliste du championnat régionale).  
3 parties minimum et 7 parties maximum.

- PROGRAMME PREVISIONNEL (à confirmer)

Jet du but 9h.

2h entre chaque début de partie en Swiss System SAMEDI	DIMANCHE
8h00-8h45 : dépôt des licences	9h00 : ¼ de finale
9h00 : Partie 1 SS	11h00 : ½ finale
11h00 : Partie 2 SS	Repas
Repas	14h30 : finale
14h30 : Partie 3 SS	16h30 : remise de récompenses
16h30 : 1/8ème de finale	

Pour les frais :

L'avance comprendra le déplacement non justifiable et les boissons du samedi.

- Le déplacement est calculé Via Michelin pour chaque équipe.
- Le logement, la nuit du vendredi soir (cas de club à plus d'une heure de route) le choix est laissé aux clubs de réserver un logement sur la base du forfait ainsi que le repas du vendredi soir sur présentation de justificatifs. La nuit du samedi est réservée et payé par le cd31.
- Le repas du samedi midi est réservé et payé par le cd31. Pour les équipes qualifiées le dimanche, le repas du samedi soir est sur la base du forfait sur justificatif, le petit déjeuner sur la base du forfait, pour les équipes qualifiées pour la ½ finale, le repas du midi est sur la base du forfait sur présentation de justificatifs.

Infos déplacement

Revel (31)						Albi (81)					
Code	Clubs	Aller	Peages	Total	Temps	Code	Clubs	Aller	Peages	Total	Temps
1	BJ Colomiers	7,79 €	1,30 €	9,09 €	1h10	1	BJ Colomiers	9,79 €	1,70 €	11,49 €	1h10
2	Muret	11,35 €	3,50 €	14,85 €	1h15	2	Muret	8,29 €	3,10 €	11,39 €	1h10
3	Miremont	6,76 €		6,76 €	1h10	3	Miremont	12,54 €	1,70 €	14,24 €	1h10
4	Castelginest	7,48 €	1,70 €	9,18 €	1h10	4	Castelginest	8,13 €		8,13 €	1h00
5	Pointis de Riviere	17,32 €	5,20 €	22,52 €	2h10	5	Pointis de Riviere	20,40 €	5,60 €	26,00 €	2h10
6	Magnanac	8,07 €		8,07 €	1h15	6	Magnanac	7,61 €		7,61 €	55mn

Question posée à Raymond LE MANACH : y aura-t-il un délégué pour les jeunes lors des championnats de région ?

Réponse : sur les championnats régionaux un délégué général est nommé pour gérer la délégation du CD31. Les éducateurs sont là pour gérer leurs équipes de jeunes, en cas de problème le délégué général est présent justement pour ça.

Exemple

## FRAIS DE DEPLACEMENT

Championnat Régionaux : 03,04 et 05 MAI 2024



REVEL (31)

Catégories : **CADETS** Type : **TRIPLETTE**

	Educateur	Joueur N°1	Joueur N°2	Joueur N°3
<b>Equipe :</b>				
<b>Club :</b>				

Déplacement (a) :	Frais Kilométriques		Péages		Total
	Aller	Retour	Aller	Retour	
					- €

Prises en charge par le CD 31

	Educateur	Equipe	Féminine	Total
<b>HOTELLERIE du Vendredi Soir</b>				
<b>PETITS DEJEUNERS</b>	6,00 €	18,00 €		24,00 €
<b>Repas du Vendredi Soir</b>	20,00 €	54,00 €		74,00 €
<b>Boissons du Samedi</b>	6,00 €	18,00 €		24,00 €
<b>REPAS du Samedi Midi</b>				- €
<b>Repas du Samedi Soir</b>	20,00 €	54,00 €		74,00 €
<b>HOTELLERIE du Samedi Soir</b>				- €
<b>PETITS DEJEUNERS</b>	6,00 €	18,00 €		24,00 €
<b>BOISSONS du Dimanche (b)</b>	6,00 €	18,00 €		24,00 €
<b>REPAS du Dimanche Midi (b)</b>	20,00 €	54,00 €		74,00 €
<b>REPAS du Dimanche Soir ©</b>	20,00 €	54,00 €		74,00 €

Joindre les justificatifs pour être remboursés à hauteur des critères de Remboursements

Prises en compte dans l'acompte

CRITERES DE REMBOURSEMENTS			
BASE	Observations	Joueur	Educateur
Repas		18,00 €	20,00 €
Hotellerie	Equipe uniquement Masculin Deux filles	70,00 €	70,00 €
	Maximun par Club	70,00 €	
Petits Dejeuners		6,00 €	6,00 €
Boissons		6,00 €	6,00 €

Parcours de l'équipe		
	Phase de Tours (3)	O
	1/8 de Finale	O
B	1/4 de Finale	O
B	1/2 de Finale	O
C	Finale	O

### EMARGEMENTS

**Educateur      Délégué CD31**  
**Noms-Prénoms + Signatures**

<b>Total :</b>	
<b>Acompte</b>	<b>196,00 €</b>
<b>Du</b>	

Valider le

- **Championnat régional doublette du 15 et 16 juin à Albi .**

Championnat à 24 équipes en Swiss System, partie 50 minutes + 2 mènes à 3 tours avec cadrage en 13 points puis reprise en 1/4 de finale le dimanche.

• PROGRAMME PREVISIONNEL (à confirmer)

Jet du but 14h.

1h30 entre chaque début de partie en DIMANCHE

Swiss System SAMEDI

13h00-13h45 : dépôt des licences 9h00 : ¼ de final

14h30 : Partie 1 SS 11h00 : ½ finale

16h00 : Partie 2 SS Repas

17h30 : Partie 3 SS 14h30 : finale

19h00 : Partie de Cadrage 16h30 : remise de récompenses

Pour les frais :

L'avance comprendra le déplacement non justifiable et les boissons du samedi.

- Le déplacement est calculé Via Michelin pour chaque équipe.
- Le logement, la nuit du samedi est sur la base du forfait.
- Les repas du samedi midi est sur la base du forfait sur présentation de justificatifs, pour les équipes qualifiés le dimanche, le repas du samedi soir est sur la base du forfait sur justificatif, le petit déjeuner sur la base du forfait, pour les équipes qualifiées pour la ½ finale, le repas du midi est sur la base du forfait sur présentation de justificatifs.

- **Championnat de France triplete du 14 et 15 juillet à Pontarlier**

Pour les frais :

L'avance comprendra le déplacement non justifiable, le repas du vendredi midi et soir sur justificatifs, les boissons du samedi et les repas du samedi soir et dimanche midi sur justificatifs.

- Le déplacement est calculé Via Michelin pour chaque équipe.
- Vu la distance, les clubs peuvent partir le jeudi, la nuit, petit déjeuner et repas du jeudi soir ainsi que le logement sera pris en compte sur justificatifs sur la base du forfait.
- Le logement, la nuit du vendredi et samedi est réservé et payé par le cd31.
- Les repas du vendredi soir est dans l'avance sur justificatif, le samedi midi est réservé par le cd31. Pour les équipes qualifiés le dimanche, les repas du dimanche midi est dans l'avance sur justificatif. Vu la distance, si une équipe en phase finale souhaite prendre la route le lundi, les repas du dimanche soir, logement et petit déjeuner sont sur la base du forfait et sur justificatifs

- **Le dépêche tour 2024**

Après un tour de table, nous avons décidé d'uniformiser les étapes de district.

Les étapes de district seront en 4 parties système gagnant / gagnant pour que les joueurs de bons niveaux s'affrontent et les autres passent un bon moment et s'amuse tout en prenant des points. Les points seront de 10 points par partie gagnée et 2 points partie perdue. Vu qu'il n'y aura plus de gagnant, il n'y aura plus de trophée sur les étapes, nous gardons quand même les médailles pour récompenser les plus jeunes. Le budget des trophées sera transformé en cadeaux pour récompenser les jeunes lors de la finale. Le règlement complet est transmis en annexe.

## **INFO ETR CENTRE REGIONAL ET SELECTIONS**

- Sélection départementale souhaitable

Sélection de zone avant le 2 septembre 2024 FICHE DE SUIVI INDISPENSABLE POUR SE PRESENTER Réunion à l'issue de toutes les sélections pour déterminer les jeunes retenus selon les statistiques et la fiche de suivi.

Seront qualifiés à la phase régionale : 12 minimes (2ème et 3ème année) - 18 cadets - 12 juniors - 12 féminines (cadettes, juniors)

Les mutés hors-région pourront participer aux sélections pour l'inter-régional mais ne sont pas qualifiables au Trophée des Pépites.

Dates et lieu :

Sélection les 14 et 15 septembre / Lieu : Montauban

Stage d'entraînement les 28 et 29 septembre / Lieu : Lacaune

- Les modalités de prise en charge financière des sélections territoriales et des sélections régionales ainsi que la validation des lieux des sélections seront décidées par le CRO.

## ANNEXE 1 : NOUVELLE ORGANISATION DE L'ETR

### ORGANIGRAMME

